

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, GREFFIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

QUE le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire lundi, 8 juin 2026 à 19 h

LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL SE DÉROULERA À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE.

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil municipal et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur les points suivants :

1. Demande au Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) - Volet 1
2. Nominations – Adjointes administratives
3. Période de questions
 - 3.1 Membres du conseil
 - 3.2 Public
4. Levée de l'assemblée

FAIT À BOISCHATEL, CE 5^E JOUR DU MOIS DE JUIN 2026



Daniel Boudreault
Greffier